EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 14 FEVRIER 2020

N°4-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	**FINANCES**
Présents	12	Fourniture de Gazole blanc et GNR Attribution de marché adapté
Votants	14	

◊ Convocation du 7 février 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi quatorze février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 7 février, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mmes Monique JAMIN, Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mme Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaël CRAHES, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : M Lionel TRIVIERE, Mmes Dominique GUICHARD, Déborah MELISSON

Procurations : Lionel TRIVIERE donne pouvoir à Nicolas BODINEAU
Dominique GUICHARD « Bénédicte LECERF-CARCOUËT

✐ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention de groupement de commandes a été signée entre la Communauté de Communes de la Région de Nozay et les communes d'Abbaretz, La Grigonnais, Nozay, Puceul, Saffré, Treffieux et Vay pour la fourniture de gazole.
Deux sociétés ont déposé une offre. Après analyse des offres, la société la mieux disante est SICARBU Ouest. Le prix proposé pour le GNR s'élève à 0,735 € HT le litre.
Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité décide de retenir la société SICARBU Ouest pour la fourniture de gazole GNR et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer l'acte d'engagement avec la société.

Les crédits seront prévus au Budget Primitif 2020.

Pour extrait conforme, le 17 février 2020

Le Maire,

Monique JAMIN

Accusé de réception en préfecture
044-214402240-20200214-4-2020-DE
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020